

Le mot du président

Rencontrer – Échanger – Agir : trois mots pour résumer le contenu de cette 3^{ème} lettre du Délégué, l'esprit de notre action.

- Rencontrer les services de l'Éducation Nationale, les partenaires (parents, associations laïques) et les autres Délégués, tant au niveau local que national.

- Échanger sur notre vécu, nos expériences, nos difficultés, notre complémentarité... pour que chacun puisse apprendre de l'autre en l'écoutant et en respectant ce qu'il est, son statut, sa situation professionnelle ou associative.

- Agir ensemble au service de l'École Publique, des élèves qui la fréquentent, pour valoriser le travail des équipes éducatives, défendre les valeurs qui nous sont chères, la laïcité en particulier, et promouvoir l'école républicaine dans chaque commune, dans notre département.

Je souhaite à chacun une année scolaire 2018-2019 dynamique, riche et constructive.

Daniel Guillon.

Pour mieux nous voir...

L'Union a investi dans une banderole « Union de Vendée des délégués départementaux de l'Éducation Nationale », munie du logo de la Fédération ainsi que d'une « flamme verticale ». Ces outils seront utilisés dans les rencontres auxquelles l'Union participe et les manifestations organisées par les délégations.

(Voir ci-contre)

Congrès de la Fédération – Paris – 8 et 9 juin 2018

Le 104^{ème} Congrès National s'est tenu au Kremlin-Bicêtre ; les délégués mandatés par les Unions départementales étaient accueillis par ceux du Val-de-Marne et des départements parisiens.

Le vendredi, s'est tenue une table ronde sur la mixité sociale-mixité scolaire avec une synthèse des contributions de plusieurs Unions départementales.

Le samedi, furent présentés et débattus, les rapports d'activités et financiers ainsi que le rapport moral du président, Eddy Khaldi. Ce fut l'occasion d'échanges riches entre les délégués des différents départements, partageant leurs expériences respectives et s'informant sur leurs pratiques souvent différentes d'une région à l'autre.

Deux motions furent adoptées : « L'école, lieu d'éducation des enfants en situation de handicap » et « Un droit à la santé pour tous ! pour une véritable médecine scolaire de prévention ». Les textes sont disponibles sur notre site :

<https://dden-vendee.jimdo.com/fédération/congrès-2018-paris/>

Réunion FCPE - Union des D.D.E.N. - jeudi 14 juin 2018

Plusieurs membres du Bureau ont rencontré Mathias Tribaleau, Président départemental de la FCPE.

L'entrevue a donné des échanges intéressants sur notre travail en commun au service de l'école publique, l'application départementale du partenariat entre nos deux fédérations nationales, des propositions pour mener des actions en commun, se tenir informés des conflits dans les écoles et se compléter pour aider à les résoudre.

Nous pouvons partager nos liens sur les sites Internet : celui de l'Union avec un lien FCPE et réciproquement.

L'Union a sollicité la FCPE pour proposer de nouveaux D.D.E.N., anciens parents d'élèves dans le 1er degré.

« Caravane de la F.C.P.E. » - La Roche sur Yon – samedi 15 septembre

Samedi 15 septembre après-midi, la « caravane F.C.P.E. » stationnait place Napoléon à La Roche sur Yon. Ce dispositif national est pour la Fédération de Parents d'Elèves l'occasion de rencontrer les familles et d'échanger autour des enjeux de l'école publique et de la coéducation.



Le stand des D.D.E.N.

A cette occasion, la F.C.P.E. 85 a invité plusieurs associations partenaires à présenter "leur rôle et leurs actions au sein de l'école publique". L'Union de Vendée des D.D.E.N. a participé à cette animation avec la FOL85, les Francas 85, Travailler Demain, La Cimade Vendée, Amis sur Yon et la FCPE nationale.

Le " Vade-mecum " :

Le guide du D.D.E.N., préparé et édité par la Fédération sera offert aux collègues D.D.E.N., à jour de leur cotisation 2018. C'est un outil riche d'informations et de renseignements utiles aux délégués. Il sera remis à Mme la DASEN lors d'une prochaine entrevue et aux inspecteurs de circonscription par l'intermédiaire des responsables de délégation.

Écoles fleuries

Actuellement, une seule école concourt : Jard-sur-Mer circonscription des Sables d'Olonne.

Inscription des écoles candidates auprès de l'Union.

Réunions de délégations

Comme l'an dernier, le président de l'Union de Vendée, ou un élu du Bureau, participera aux réunions de secteurs qui vont être organisées en cette fin d'année.

Date à retenir :

Assemblée Générale de l'Union : samedi 23 mars 2019 à l'Aiguillon sur Mer.

Concours "Se construire citoyen" : La Chaize-le-Vicomte

L'école Pierre-Perret a participé au concours "Se construire citoyen", initié par la Fédération Nationale des Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale (DDEN) sous le parrainage de l'association des Maires de France et soutenu par le Défenseur des Droits et le syndicat des Inspecteurs de l'Éducation Nationale.

Le mardi 3 juillet, l'école a reçu un prix départemental en présence de M. Gomès, Inspecteur de l'Éducation nationale de la circonscription. Cette réussite est le fruit du travail des enseignantes de CE2 et CM2, Mmes Trouvé, Dici et Bigeard. Les élèves ont réfléchi sur le développement durable (CE2) et l'affirmation de soi (CM2). Le travail a été présenté sur des panneaux par les élèves qui ont rencontré, entre autres, les responsables du restaurant scolaire et des services techniques de la commune.

L'objectif de ce concours était de promouvoir les droits des jeunes citoyens en devenir et de faire connaître le travail d'éveil de l'enseignement à la citoyenneté dans les écoles. Le président des DDEN de Vendée, Daniel Guillon, a remis une coupe à Thierry Raymond, directeur de l'école, en présence de Christian Gautier, DDEN à La Chaize depuis 1995. Ce dernier a salué « le professionnalisme et l'esprit d'équipe de l'école ».

Quelques présents, offerts par la M.A.E. de Vendée, ont été remis à chaque élève avec le diplôme souvenir individuel.

Le site du groupe scolaire "Pierre Perret" : <http://ec-perret-85.ac-nantes.fr/>

Audition par l'Observatoire de la Laïcité – Paris – 4 septembre

L'Observatoire Vendéen de la Laïcité « Georges Clemenceau » a convié l'Union des DDEN de Vendée, la Ligue de l'Enseignement de Vendée, la FCPE 85 et Familles Laïques de Vendée à une audition par l'Observatoire National de la Laïcité, sous la présidence de M. Jean-Louis BIANCO.

La délégation vendéenne reçue à Paris, a été entendue sur le sujet des « zones blanches » de l'enseignement public, thème dont l'Observatoire de la Laïcité s'est autosaisi. Les membres de la commission ont attentivement écouté les interventions des représentants vendéens puis ont sollicité des explications complémentaires. La délégation vendéenne est revenue satisfaite d'avoir ainsi eu l'occasion de s'exprimer sur ce qu'il faut bien appeler une spécificité de notre département. Elle espère avoir nourri utilement la réflexion de l'Observatoire sur un sujet complexe.

Le président, qui représentait l'Union, est intervenu sur les difficultés à ouvrir de nouvelles écoles publiques en Vendée, les règles d'organisation de l'Éducation Nationale non imposées à l'enseignement privé (rythmes scolaires, calendrier, secteurs scolaires), le financement des écoles sous contrat d'association et la non-application de la loi de 2013 sur l'apposition de la devise de la République au fronton des écoles.

La commission "Laïcité"

Elle s'est réunie plusieurs fois depuis la rentrée. En ces temps difficiles qui interpellent sur la nécessité pour certains de revenir sur la loi de 1905, il nous paraît essentiel de nous regrouper en une organisation structurée et reconnue ; d'où notre souhait de voir renaître le CDAL, peut-être en complément du Carrefour d'Action Laïque ?

Une réflexion est menée sur l'opportunité de créer un concours organisé par les D.D.E.N. pour récompenser les municipalités respectant la loi de 2013 : devise républicaine et présence des drapeaux tricolore et européen au fronton des écoles.

La commission a élaboré une motion "Laïcité" proposée au Carrefour d'Action Laïque (sans retour à ce jour). Elle réfléchit à l'organisation d'une conférence animée par Eddy Khaldi, Président de la Fédération Nationale des D.D.E.N.

Cette commission reste ouverte à toutes et tous soucieux du respect de cette valeur républicaine, la Laïcité, dont les D.D.E.N. sont garants.

Budget 2018

Les administrateurs de l'Union remercient les collectivités qui ont bien voulu attribuer une subvention pour l'année 2018 : le Conseil Départemental (150€) et les Municipalités de La Roche sur Yon, Les Sables d'Olonne et La Faute sur Mer (100€ chacune).

Site Internet des D.D.E.N. de Vendée

N'hésitez pas à le consulter (il est mis à jour régulièrement) pour :

- suivre nos actualités
- vous renseigner et vous documenter : rapports de visite, écoles fleuries, concours citoyen
- nous faire connaître

Ce site est évolutif et vous pouvez l'enrichir des expériences vécues dans votre commune. <http://dden-vendee.jimdo.com/>

Rencontre avec la D.A.S.E.N.

Le 29 mai, un entretien s'est tenu avec Mme la D.A.S.E.N. (Directrice Académique des Services de l'Éducation Nationale) au sujet de la mise en place de la semaine scolaire à La Roche sur Yon, 4 jours en maternelle et 4 jours et demi en élémentaire.

La carte scolaire fut également évoquée, avec les nombreuses fermetures de classes sur le département, ainsi que d'autres sujets comme : l'évolution des effectifs dans le 1er degré, l'âge de la première scolarisation, les ULIS, les Réseaux d'Éducation Prioritaire, le contrôle de la scolarisation dans les établissements privés hors contrat...

Le 29 juin 2018,

Les DDEN ont été invités par M. Delamotte, Conseiller Pédagogique Départemental « Formation Continue » à présenter leur rôle auprès des directeurs et directrices d'écoles nouvellement nommés. Deux membres du Bureau de l'Union ont présenté un diaporama et répondu aux questions des stagiaires en formation.

LAÏCITÉ
=
LIBERTÉ
ÉGALITÉ
FRATERNITÉ

Nécrologie

Madame Cécile Guérin (95 ans), qui a été DDEN à Notre Dame de Monts.

Mme Madeleine GROS qui a été déléguée pendant de longues années, responsable de la circonscription Roche-Sud et administratrice de l'Union. Très humaine, elle était très attachée aux valeurs laïques et toujours active pour défendre l'école publique.